

BUREAU DIRECTEUR DU MARDI 25 février 2025

BD 5/ 2024-2025

PROCÈS VERBAL

Membres présents : Frédérique Prud'homme, Éric Martin, François Hutin, Denise Seguin, Bernard Thomas, Saïd Chanfi,, Thierry Sylvestre,

En visio : Pierre Hermann, Nadine Jaubert

Excusé : Marion Patenotte,

Absent : Laurent Fasano, Robert Lupi

Invitée : Nathalie Lesdema,

Ouverture de la séance à 19 h 05.

Prise de parole de Frédérique Prud'homme, Présidente :

- En préambule, la Présidente indique qu'elle souhaite minorer la longueur de nos BUDIR.
- Elle fait ensuite le point sur le nombre de licenciés à ce jour, soit 12.983 licences, le Comité n'est plus trop loin du record. Le palier de 30 % de féminines a été franchi, (représentant une augmentation de 4 %), ce qui est une belle satisfaction.
- Elle évoque ensuite le dossier « Sport et Handicap Département des Bouches du Rhône » consistant en l'inclusion de personnes en situation d'handicap dans nos clubs. L'adhésion à ce projet permet en outre l'obtention de subventions. Il convient donc de promouvoir et de diffuser ce projet du Conseil Départemental au sein des clubs : cette mission sera confiée à Guillaume Biziou, conseiller développement du Comité.

Prise de parole d'Eric MARTIN, secrétaire général :

- Ce dernier informe le BUDIR, que la prochaine assemblée générale du Comité se déroulera très vraisemblablement à Saint-Chamas : il ne reste que quelques détails à finaliser avec le club.
- Le dossier de rédaction des actes notariés de partage des locaux entre le Comité et la Ligue a été confié au notaire de Rognac : ce dernier a adressé un devis restant à affiner.

Règlement des problèmes et réclamations soulevés par certains clubs, procédures disciplinaires

CTC SIMIANE-BOUC-GARDANNE-MEYREUIL :

Ce club a engagé une équipe U20 sous les droits sportifs de Bouc Bel Air/Simiane mais se heurte à des difficultés pour aligner des joueurs licenciés au club de Simiane (minimum 3 joueurs). La commission sportive a déjà adressé une notification au club à ce sujet.

Le club sollicite, pour pallier cette difficulté, un changement de club porteur :

Cette proposition est rejetée à l'unanimité du Bureau Directeur car il est impossible selon Les règlements de changer de club porteur d'une CTC en cours de saison.

La commission sportive adressera donc à la CTC un nouvel avis notifiant la perte par pénalité des 2 rencontres pour ce même motif.

Club US Saint Marcel :

Rencontre U 20 disputée avec 4 joueurs mutés :

Décision adoptée à l'unanimité : match perdu par pénalité

Club ISTRES SPORT :

Le président de la Commission sportive Seniors expose que ce club ne joue pas le jeu au niveau de la fixation des horaires des rencontres et fixe unilatéralement la date et l'heure des matches sans au préalable recueillir l'accord du club adverse.

La Commission sportive fixera, par conséquent, d'office l'horaire des rencontres à 18 heures.

Détermination du lieu des Finales

Finales Jeunes : Proposition de Sénas les 24 et 25 mai, dans leur complexe qui comporte dorénavant 2 salles (nouveau gymnase qui sera homologué d'ici-là) :

Décision adoptée à l'unanimité

Finales Seniors : Proposition de la salle de la Pioline aux Milles les 31 mai et 1^{er} juin :

Décision adoptée à l'unanimité

Drill Camp et Inter-Camp

Drill Camp :

Le Trésorier indique que la convention est prête et que les devis sont tous signés : seul reste à ce jour à régler le problème de la restauration : le personnel de restauration du lycée n'est pas mis à disposition : une réflexion est en cours pour embaucher directement ce personnel.

A ce jour, il y a 56 inscrits sur 88 places possibles.

Inter Camp :

Il existe le même problème de restauration.

Le taux de remplissage est moins élevé que celui du Drill Camp (aucun inscrit pour le 13)

Proposition de donner des Flyers aux participants des 5 secteurs lors du Challenge Benjamin.

Présentation de l'équipementier EKINSPORT

Il est effectué par Nadine Jaubert la présentation des produits de cet équipementier avec les réductions de prix proposées.

La société EKINSPORT souhaite engager un partenariat avec le Comité : en contrepartie de la diffusion aux clubs de leur catalogue et en cas d'achat par nos clubs de leurs produits, un pourcentage sur les recettes serait reversé au Comité.

Il est décidé par le Bureau Directeur l'obtention de plus amples informations et garanties sur la fiabilité de ce partenariat (et notamment sur le contrôle des achats effectués par nos clubs).

Intervention de François HUTIN, Trésorier

Ce dernier signale les dettes de certains clubs :

- PSB 13 : 10.833,50 € à ce jour

- US Panier de la Victoire : 6.045,40 € à ce jour
- CSM Port Saint Louis : 1.515,43 €

Par conséquent, un signalement a été effectué à la Fédération.

Fonctionnement des STOP 3x3

La Présidente expose qu'une réunion de calage s'est déroulée le 27 janvier dernier, en présence de Marion Patenotte, Amin Kaddouri, Saïd Chanfi, Pierre Hermann, Nathalie Lesdema et de la présidente.

Lors de cette réunion, il a été notamment fait un point sur la caisse de péréquation de cette commission.

Un problème principal a été soulevé : à ce jour, le seul observateur des Refs 3x3 est Amine Kaddouri. Par suite, certains candidats n'ont pu être observé, et il est rappelé qu'un Stop non observé (par un observateur en titre) ne peut être validé.

Le Bureau Directeur décide donc de désigner un second observateur officiel à compter de ce jour : M. David Pignatel (par conséquent, seules ses observations à partir de sa prise de fonction officielle seront prises en compte, les précédentes effectuées par lui seront invalidées)

Exceptionnellement, il est décidé également qu'un observateur pourra arbitrer et concomitamment observer son stagiaire.

Il est rappelé également que le tarif de la caisse de péréquation ayant été validé lors du bureau du 12/03/2024, il convient de le respecter.

Tour des Commissions

Prise de parole de Bernard Thomas, commission Départementale des Equipements (CDE) :

Il existe encore certaines difficultés avec les clubs pour obtenir les pièces nécessaires à l'homologation des gymnases (PV de sécurité).

Il existe également un problème d'organisation pour effectuer les nombreux déplacements pour les visites des gymnases

Un point est fait par ce dernier sur les gymnases et terrains EXT homologués à ce jour.

Prise de parole de Saïd Chanfi, commission des Officiels (CDO)

Le Président de la CDO expose le problème persistant avec un arbitre, Monsieur Silvio Romano, du BC Pennois : ce dernier ne veut plus arbitrer pour le Comité (décision confirmée par mail), il se déclare indisponible mais arbitre au sein de son club.

Cette information a été remontée à la CRO qui, après de nombreuses relances, a déclaré n'avoir aucun moyen de le suspendre...et le nomme, évidemment sur 4 rencontres régionales...

Formation des arbitres : 8 nouveaux arbitres validés grâce à la formation accélérée orientée vers les arbitres adultes.

Prise de parole de Pierre Hermann, commission Sportive Seniors

- Le Président de la Commission Sportive Seniors présente les résultats du « Groupe de Travail Jeunes » (Diaporama en annexe)

Les 5 réunions programmées ont toutes été intéressantes et bien appréciées par les participants.

Le principe des propositions énoncées dans le cadre de cette réforme a été validé par le Bureau Directeur, pour prendre en compte les évolutions incontournables de nos championnats.

Ces propositions seront mises en forme et proposée prochainement à l'approbation du Bureau Directeur.

- La seconde phase des championnats débute le week-end prochain : les clubs doivent saisir leurs horaires.

Prise de parole de Nadine Jaubert, commission Evènementiel :

Elle indique qu'elle a représenté notre présidente lors du Comité Directeur de la Ligue à Nice.

Elle représentera également notre Comité à l'assemblée général du club de l'Us Trevaresse le 1^{er} mars : ce club devant élire son nouveau président.

Prise de parole de Thierry SYLVESTRE, Commission Mini-Basket

Il effectue un point sur les licences du mini basket : à ce jour 3.789 licences sur un total de 12.683 (soit 29,2 %), ce qui est une grosse satisfaction.

Principales dates à retenir :

- 2 février : Challenge U9 F à Sausset Les Pins
- 9 mars 2025 à 13h30 animation U7 club d'Entressen au gymnase Osvaldo Arcelli
- 9 mars à 13h30 animation U9 club du BOP au COSEC avenue du Stade, au PUY STE
- REPARADE
- 15 mars à 9h30 animation U6/U7 club BC CANAILLE au gymnase de Cassis Avenue de la Viguerie à CASSIS
- 16 mars à 9h30 animation U7 club BC ALLAUDIEN au gymnase TOMMASI à ALLAUCH
- 16 mars à 14h animation U9 club BC ALLAUDIEN au gymnase TOMMASI à ALLAUCH
- 16 mars à 13h45 animation U9 club GOLGOTHS 13 au gymnase du Rocher du Dragon à AIX en Provence
- 16 mars 2025 à 13h30 animation U9 club d'ISTRES, au gymnase les HEURES CLAIRES
- 23 mars : La Commission MINI BASKET organise avec le concours du club de MIRAMAS BC le Challenge U11F ouvert à toutes les filles de 10 et 11 ans et U9 surclassées au complexe sportif de ST SUSPY
- 23 mars : finale championnat Benjamin/Benjamines (U13) à Châteaurenard

➤ LABELS ECOLE DE BASKET

• NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Les clubs désirant obtenir ou renouveler le label école de basket niveau départemental (1 à 3 étoiles) peuvent candidater jusqu'au 30 mai 2025 et réaliser leur auto-évaluation à l'aide d'un formulaire

• NIVEAU NATIONAL

Les clubs désirant candidater ou renouveler au label EFMB doivent passer via FBIV2, onglet JEUNESSE et EFMB nouveau pour saisir leur dossier

Le dossier FNMB a été adressé à la Fédération.

- A ce jour, 110 demandes OBE ont été traitées : 52 validées par le Comité et la Fédération, 20 non validées par les clubs, 27 demandes USEP, et 11 demandes mal libellées (pas de lieu indiqué, mauvais club...)
- La 1^{ère} étape du Challenge Benjamin/Benjamines qui s'est déroulée le dimanche 8 décembre 2024 au gymnase René JAURAS de ST MITRE LES REMPARTS s'est très bien passée.

Prise de parole de Frédérique PRUD'HOMME

Elle présente le Basket Beach Club, un tournoi d'été qui se déroulera à Port Saint Louis du 26 juin au 07 juillet 2025.

A cette occasion, une proposition de tournoi inter-Comités (sur 3 jours) des U 12 est prévue. Elle évoque l'éventuelle participation de nos deux équipes (F et M) à ce tournoi programmé du 01 juillet au 3 juillet 2025. La formule prévoit un coût d'un peu plus de 5000 euros au total. Une réflexion sera engagée à ce propos par le Comité mais la dépense apparaît à tous comme très élevée.

Le prochain bureau directeur est fixé le lundi 31 mars 2025 à 19 heures .

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour et aucune question soulevée, la séance est levée à 23 h 00.

La Présidente

Frédérique Prud'homme

Le Secrétaire Général

Éric MARTIN

